



Union Départementale CGT du Lot

Bourse du travail - Place Rousseau - 46000 Cahors

☎ 06 82 02 95 89 sg.udcgt46@orange.fr

Cahors, le 4 février 2016

Rassemblement de soutien aux camarades de Goodyear

Bonjour à tous,

Un cap vient d'être franchi !

8 salariés, syndiqués Cgt, viennent d'être condamnés à 24 mois de prisons dont 9 fermes et 5 ans de mise à l'épreuve. Il leur est reproché de s'être battus, pour conserver leur travail !

Pourtant, le travail n'est pas un délit. Le travail est un droit fondamental pour tous les salariés !

L'histoire des Goodyears, c'est celle des Molex, des Air France et plus largement de tous les travailleurs qui se battent contre une entreprise, un groupe qui dégage des profits faramineux et qui, avec la complicité active de l'Etat, licencie pour enrichir toujours plus les actionnaires.

Le ministère public a condamné nos camarades en l'absence même de plaignant. La peine, comme la procédure sont inédites. Cela signifie que la décision a été prise au sommet de l'Etat.

Au printemps 2015, en nous appuyant sur les cas recensés dans le Lot, aussi bien dans le public que dans le privé, nous dénonçons déjà cette politique de répression de l'activité syndicale concertée et coordonnée au plus haut niveau.

La multiplication des attaques contre les locaux syndicaux, notamment à Cahors à la bourse du travail, l'implication directe du premier ministre dans la vague de répression à Air France, la condamnation de l'inspectrice du travail en Isère marquaient l'avancée d'une attaque sans précédent contre les droits des salariés à se défendre et s'organiser. La condamnation des Goodyears, porte l'offensive à son paroxysme.

Comme dans une république bananière, en France, en 2016 les militants syndicaux sont désormais assimilés à des délinquants. Le contexte d'état d'urgence facilite la remise en cause de l'activité syndicale et les choix répressifs, contre la liberté des travailleurs à se défendre.

Cette justice de classe offre un double intérêt au patronat et au gouvernement :

- Taper très fort pour dissuader tous les salariés, quels qu'ils soient et leurs syndicats de se battre contre la casse du Code du Travail et des droits sociaux ;
- Porter un coup fatal aux syndicats de lutte, de réforme et de transformation sociale au profit du seul modèle de syndicalisme qu'il juge acceptable : celui du dialogue social, de l'accompagnement, du renoncement définitif à l'émancipation collective et au bien-être individuel.

Pourtant, la justice morale, la justice sociale, la Justice avec un J majuscule est du côté des salariés qui se battent pour sauver leurs emplois, défendre leurs vies et l'avenir de leurs

familles. La violence est exercée par les patrons voyous qui ferment les entreprises pour accroître leurs profits.

D'un côté, 24 mois dont 9 fermes pour les salariés de Goodyears qui défendent leur travail ; de l'autre, 6 mois avec sursis pour les patrons voyous de Molex. Le compte serait outrageusement inégal s'il était encore possible.

Aujourd'hui, cette dissymétrie n'est même plus possible. Le ministre MACRON a supprimé la possibilité de faire condamner un dirigeant qui commet un délit d'entrave à de la prison. Les patrons voyous de Molex peuvent revenir tranquillement en France commettre leurs exactions. Grâce à François HOLLANDE, Manuel VALLS, en 2016 dans notre pays ils ne risquent plus rien. Ils ont carte blanche pour piller les entreprises et ruiner nos régions.

Pour les patrons, le pognon, pour les salariés la prison !

La Cgt rejette cette loi. Le communiqué de presse de la Confédération CGT diffusé en réaction à cette condamnation stipule que le gouvernement devra rendre des comptes aux salariés, à la population, aux électeurs le moment venu.

Le moment venu, c'est aujourd'hui. Nous devons présenter la note sans tarder. La vieille recette « c'est moi ou le Front National » a déjà fait assez de dégâts chez les salariés. A nous de décider de refuser d'en payer l'addition une fois de plus. 2017 se prépare aujourd'hui. C'est le mouvement social qui rendra ses lettres de noblesse et ses capacités d'action à la politique.

La Cgt ne laissera pas emprisonner ses militants, ni les salariés. Toute la Cgt est appelée à organiser la riposte.

Le rassemblement d'aujourd'hui est une première mesure de mobilisation, il y en aura d'autres. Nous allons informer, mobiliser l'ensemble des salariés et la population civile pour le respect des droits et libertés individuelles et collectives.

Nous devons envoyer un message fort : la Cgt prend la mesure du défi historique qui est posé à notre génération.

Nous ne laisserons pas casser notre syndicat, nous ne laisserons pas détricoter le Code du travail, les conventions collectives, les statuts et toutes les garanties qui vont avec, nous ne laisserons pas emmener les salariés à l'abattoir.

Le patronat veut imposer aux travailleurs de courber l'échine pour imposer sa règle, celle des profits maximum. La loi des profits accumulés en supprimant l'emploi et en comprimant les salaires.

Le MEDEF, dont les entreprises ont réalisé des profits exceptionnels en 2013, 2014 et 2015 réclame toujours plus et est en passe d'obtenir de l'état providence : des contrats précaires dits « agiles », des plafonds d'indemnités prud'hommes, des trappes à bas salaires et des trappes à contrats précaires en l'espèce d'exonérations totales des cotisations sur les salaires jusqu'à 1,6 fois le SMIC ou d'exonérations totales pour les entreprises récemment créées.

En ce début d'année, il est temps de bousculer tous nos agendas, de les débarrasser de toutes les scories qui n'apportent aucune plus-value à l'action syndicale et aux intérêts des salariés et de nous recentrer sur une priorité :

Mettre en échec les projets du MEDEF et du Gouvernement, faire avancer nos revendications. Les deux vont de pair.

MEDEF et gouvernement veulent casser la Cgt, nous appelons les camarades, les Salariés de toutes les entreprises à être présents à la manifestation porteurs de leurs revendications sur l'emploi, les salaires et le temps de travail et contre la criminalisation de l'action syndicale.

Nous avons un fil rouge pour 2016. Il est au cœur de toutes les préoccupations des salariés : C'est l'Emploi !

La Cgt revendique la création de 3 millions d'emplois en France. Elle met en avant deux mesures de relance :

- Une augmentation générale des salaires sur la base du SMIC à 2 000€ (vivre de son travail ; relancer l'économie) ;
- la Réduction du Temps de Travail sur la base de la semaine à 32H00 (travailler moins pour travailler tous).

Le camp d'en face a été clair. Ils ne feront aucun cadeau aux travailleurs. Nous devons mettre les bouchées doubles et nous savons définitivement que nous ne pouvons compter que sur nos propres forces.

2016 sera l'année de la Cgt, l'année des travailleurs, notamment avec la tenue de notre congrès l'année anniversaire des 80 ans du Front Populaire. D'ores et déjà nous avons décidé d'être au rendez-vous de l'histoire, de ne reculer sur rien et de faire avancer les droits des salariés partout où on le pourra.

Le travail n'est pas un délit, Amnistie pour tous les salariés.

C'est ensemble dans l'unité que nous gagnerons !

Le secrétaire Général

Matence Patrice

